URGENT : UNE PRIME EXCEPTIONNELLE ET IMMÉDIATE DE 200€ POUR LES AESH

Continuons à faire entendre la voix des AESH pour gagner !

Depuis un an, les mobilisations des AESH ont été des succès incontestables, démontrant que la colère s'amplifie. Ces journées d'action, largement relayées dans les médias, rassemblent des cortèges imposants partout en France : la mobilisation ne faiblit pas.

Les AESH aspirent à exercer leur métier dans des conditions dignes mais le ministre reste sourd à leurs revendications. Elles et ils contribuent pleinement par leur professionnalisme à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Pourtant, le ministère poursuit son attitude méprisante en leur imposant :

- La précarité, un salaire insuffisant et des temps incomplets qui les contraignent au cumul d'emploi ;
- les PIAL qui dégradent leurs conditions de travail. C'est une politique du chiffre au détriment de la santé mentale et physique qui aboutit à de nombreuses démissions ;
- La perte de sens de leur métier, notamment par le saupoudrage de l'accompagnement des élèves et le manque de reconnaissance par l'institution.

Les AESH sont à 92 % des femmes. La précarité, qui leur est imposée, contribue aux inégalités salariales dans l'Éducation nationale et à leur dépendance financière. Le sort qui leur est réservé s'inscrit dans une politique inacceptable de précarisation des personnels de la Fonction publique. L'obtention d'un statut pour les AESH serait une victoire pour l 'ensemble des personnels du service public d'éducation.

Leurs revendications sont plus que jamais légitimes, c'est pourquoi l'intersyndicale FSU, CGT Éducation, SUD Éducation, SNALC et SGEN-CFDT appelle les AESH à une nouvelle journée d'action le mardi 5 avril et à se mobiliser massivement par la grève et la manifestation pour :

- Une prime exceptionnelle et immédiate de 200€ pour faire face à l'augmentation des coûts du carburant,
- L'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière ;
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens et le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous et toutes les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement ;
- La création d'un véritable statut de la Fonction publique, de catégorie B, pour reconnaître leur métier ;
- L'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;

C'est pourquoi l'intersyndicale des AESH du Gard, FSU, SNALC, CGT, Sud Éducation et Sgen-CFDT appelle à faire du mardi 5 avril une grande journée nationale de grève et de mobilisation.

Rassemblement AESH

(suivie d'une audience en préfecture)

Mardi 5 avril à 13 heures

Esplanade, Fontaine Pradier, 30000 Nîmes